

JOUR DE CARENCE SUSPENDU !

SCSI

Syndicat des
Cadres de la
Sécurité
Intérieure



scsi-pn.fr

mars 2020

CORONAVIRUS COVID-19

Olivier Dussopt, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Action et des Comptes publics vient d'annoncer « **la suspension globale du dispositif des jours de carence dans le privé comme dans la fonction publique pendant la période d'urgence sanitaire** » .

Cette annonce fait suite aux demandes réitérées et portées avec force et détermination par la CFDT.

Concrètement, cela signifie que les agents en situation d'arrêt maladie dans le cadre de cette crise ne se verront pas imputer de jour de carence.

